

Budget 2015

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2015 au cours de sa séance du 9 avril. Celui-ci se distingue par un effort d'investissement conséquent puisqu'il s'agit, dans le cadre d'un contrat rural échelonné sur 3 ans, de procéder en 2015 à la réfection du toit de notre salle des fêtes et d'engager son agrandissement.

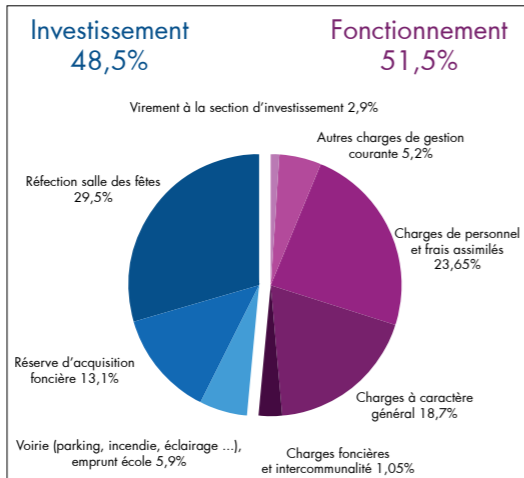
Rappelons que ces travaux seront financés à plus de 50% par des subventions du département et de la région et que pour le solde nous aurons recours à l'emprunt, sachant que le remboursement du prêt souscrit pour la construction de l'école arrive à échéance cette année.

Concernant le fonctionnement, l'effort fourni depuis 2013 de maîtrise des dépenses sera poursuivi.

Ce budget est équilibré en recettes et en dépenses 1 527 277, 00 €, soit :

Dépenses de fonctionnement : 786 517,00 €
Dépenses d'investissement : 740 760,00 €

Recettes de fonctionnement : 786 517,00 €
Recettes d'investissement : 740 760,00 €



La Marmite version bretonne

Réouverture du café-restaurant « la Marmite » à Darvault où Madame DOUILLET et son équipe (Maria, Mindy, Brice et Jessy) vous accueillent du lundi au samedi pour le bar, tabac, jeux de grattage et loto.

Le service restauration est ouvert également du lundi au samedi de 12h à 14h avec un menu à 13 €.



Madame DOUILLET, ayant des origines bretonnes, vous propose, à la carte, de déguster ses galettes de sarrasin mais aussi des moules, grillades, tartines gourmandes et crêpes à la farine de froment en dessert.

Vous avez la possibilité d'organiser des repas privés midi ou soir sur réservation.
Tél : 01 64 78 36 61

Une artiste originaire de Darvault

Aurélié Wozniak, originaire du village, est *designer* d'intérieur. Cette jeune femme a reçu durant trois ans une formation d'arts appliqués complétée par une année aux Beaux-Arts de Caen. Ces bases, bien qu'essentielles à la maîtrise des techniques, ne suffiraient pas à faire d'elle une artiste si elle ne possédait un sens profond de la créativité.

Aurélié tire son inspiration de la nature pour créer des pièces uniques pour l'architecture d'intérieur : « panneaux décoratifs, œuvres murales, luminaires. Elle brode du bois, tisse des pâtes, crée des tableaux modulables... ».

Cette artiste a été remarquée au Grand



Prix de la Création de la ville de Paris en 2014 où elle s'est retrouvée parmi les 10 finalistes.

Ses œuvres sont originales. Vous pouvez la découvrir en allant sur son site : www.aureliewozniak.com
Gageons que nous entendrons encore parler d'elle.

Agenda

Fêtes et loisirs Darvaultois
Fête du village les 9 et 10 mai

Darvault Animation
Sortie à Briare le 26 mai

Jeunesse et sports
Randonnée pédestre le 7 juin

APEED
Kermesse le 13 juin

Darvault Animation
Repas champêtre le 28 juin

Jeunesse et sports
Sortie jeune le 4 juillet

Décès

M BARBERYE Jean-Luc
le 28 Février 2015 - 61 ans

M PEREIRA DINIZ Antonio
le 18 Mars 2015 - 51 ans

Mme KIEFFER Anne-Marie née CLERDENT
le 14 Mars 2015 - 68 ans

Naissances

CHARBONNIER Pauline
Le 03/03/2015

KIEFFER CABEZA Sofia
Le 13/03/2015

PION Hugo
Le 27/03/2015

Objets trouvés

Si vous avez perdu un objet (clés, lunettes, portefeuille ...) pensez à contacter la Mairie.



Directeur de publication

Didier Chassain

Création

Laurent Daudon

Rédaction

Commission journal/web

Site web

mairie-darvault.fr

Impression

Apidiff



DARVAULT

INFOS

■ ÉDITO

Le premier trimestre de l'année est pour nous synonyme de « Finances ». C'est ainsi que nous avons voté le compte administratif 2014, le budget 2015 et les taxes communales, à savoir la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et non bâti. J'ai déjà évoqué les deux premiers points dans le numéro de janvier de « Darvault Infos », je n'y reviens donc pas. Je souhaite aujourd'hui aborder les taxes locales qui ont également été votées récemment par le conseil municipal.

Pour la treizième année consécutive les taux de ces trois taxes ont été maintenus. Le taux de la taxe d'habitation est de 7.30%, celui du foncier bâti de 14.80% et celui du foncier non bâti de 40.62%. La majorité des communes du département ont des taux bien plus élevés que les nôtres.

Ils se situent en moyenne respectivement à 24.28 %, 25.64 % et 52.32 %. Malgré nos faibles taux nous avons réussi, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, à maintenir un équilibre financier. Nous avons même en 2014 dégagé un léger excédent de 18 920 €.

J'attire maintenant votre attention sur un point qui me tient à cœur : la sécurité

de notre village et la prévention des cambriolages. C'est dans cet esprit que j'ai signé le 27 janvier 2015 un protocole de participation citoyenne en sous-préfecture. Je vous invite à prendre connaissance de l'article consacré à ce sujet et de noter, selon votre quartier, les coordonnées de vos citoyens vigilants. Ils sont à votre disposition pour recueillir vos observations en cas de situation anormale dans votre quartier. Je compte sur l'esprit civique de chacun d'entre vous pour que ce dispositif porte ses fruits.

Enfin, je vous invite à venir participer nombreux à la fête du village des 9 et 10 mai prochains. Après qu'elle ait été préparée et animée durant 6 ans par les conseillers municipaux, c'est désormais l'association « Fêtes et Loisirs Darvaultois » qui en assurera l'organisation avec le soutien de mon équipe. Je lui souhaite tous mes vœux de réussite pour cette première.

Je vous laisse maintenant parcourir cette nouvelle édition du journal qui met en lumière la vie de notre village.

Didier Chassain
Maire de Darvault

Repas champêtre

Cette année, la date retenue pour le repas champêtre est le **dimanche 28 juin**. Il se déroulera comme chaque année sur le terrain de sport derrière l'école.

Des barbecues seront à votre disposition à partir de midi, à chacun de prévoir son panier pique-nique.

L'après-midi, nous vous proposons un match de football, un tournoi de baby foot pour jeunes et adultes, inscriptions dès 14h.

L'équipe d'animation du centre de loisirs présentera avec les enfants les activités sportives qu'ils ont préférées tout au long de l'année pendant le temps des NAP (nouvelles activités périscolaires) à partir de 15h.

Rando

Dimanche 07 Juin - 9H00-12H30 - RANDO «Le Tour du Golfe de LARCHANT», 12KM. Ce circuit vous permettra de découvrir les sites du Mont Simonet, Rocher de la Justice, l'Eléphant, le Mont Blanc, la Dame Jouane et le Maunoury. Inscription et infos auprès d'Isabelle au : 06 31 05 57 15



Ohé! Ohé citoyens

Participation citoyenne

Afin de prévenir les cambriolages, le conseil municipal a décidé de mettre en place un dispositif de Participation Citoyenne. Celui-ci a été acté le 27 janvier 2015 en Sous-Préfecture de Fontainebleau, par la signature d'un protocole entre le maire, Didier CHASSAIN, la Sous-Préfète et la Directrice Départementale de la Sécurité Publique.

Pour la mise en place de ce dispositif, notre commune a été divisée en 5 quartiers respectivement représentés par deux citoyens responsables habitant la commune, un titulaire et un suppléant.

Il s'agit de permettre à chacun d'entre nous s'il constate de la part de personnes ou de véhicules, des allers et venues « suspects » dans les rues de la commune ou chez l'un de ses voisins, d'en aviser immédiatement le citoyen responsable de son quartier (ou son suppléant) qui en réfère rapidement au commissariat de police.

Au cas où vous ne pourriez contacter l'un des référents de votre quartier, vous pouvez appeler M Denis GRAVIER, adjoint au maire en charge de la sécurité de la commune, au n° 06.45.14.20.81. C'est lui qui coordonne le dispositif en lien avec le Maire et la Police.

Bien évidemment, en cas d'urgence - tentative de cambriolage,



cambriolage avéré ou agression - il convient d'appeler directement la police en composant le n° 17.

Attention : le dispositif de participation citoyenne a pour but de générer de la part de tous les Darvultois une solidarité mutuelle consistant à veiller les uns sur les autres. Il n'est donc pas destiné à intervenir dans les conflits de voisinage.

Pour connaître les citoyens responsables de votre quartier, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

Quartiers	Rues	Citoyens responsables Titulaires	Citoyens Responsables Suppléants
La Vallée	- Chemin de la Vallée. - Allée des Bois. - Rue de Préfleury. - Impasse Darveia. - Route de Montereau du n°1 au n°55.	M Claude GILLES 06 70 24 86 70	M Max PERRIER 01 64 28 89 17
La Barauderie	Rues : - De la Mairie. - De la Barauderie. - Du chemin Vert. - Du Petit Chatelet. - La Baraude	M Jean-Pierre CHAUVAT 01 64 29 17 88	M et Mme Fabrice et Brigitte TRIGUEL 01 64 28 97 38
La Montagne	Rues : - De la Montagne. - De la Liberté du n°25 au n°72.	M Claude MAGNIN 01 64 28 99 74	M Denis GRAVIER 06 45 14 20 81
L'Eglise	Rues : - De L'Eglise. - De Fromonville. - De la Liberté du n°1 au n°24. - Route de Montereau des n°59 et 62 aux n°92 et 103.	M Roger JOUANIC 01 64 28 15 34	M Daniel JACOBY 01 64 28 62 06
Le Château	Rues : - Du Château - Du Clos. -Chemin de la Boulinière. -Basse Pleigne. -Route de Montereau des n°94 et 129 au cimetière.	M Gérard MARCO 06 59 21 62 18	M François SERVAS 01 64 28 26 64

Circulation

A la demande de résidents de la rue du PREFLEURY qui constatent une vitesse excessive des véhicules traversant cette rue, nous avons mis en place des moyens afin de réduire cette vitesse.

- Zone 30 km/h et Stationnement alterné et matérialisé

Nous pourrions faire évoluer ce dispositif à tout moment. A l'issue d'une période de quelques mois, la solution définitive sera mise en place. (Nous restons à votre disposition pour recueillir vos remarques)

Communication

Site web actualisation

Vous l'avez peut être remarqué, la mairie vient de se doter d'un nouveau site web. Nous l'avons souhaité simple dans l'utilisation et communicant. Nous espérons que vous comprendrez facilement son fonctionnement avec le schéma ci-dessous.

Vous pouvez consulter les compte-rendus de réunions dans la rubrique « Procès verbaux de réunions » ou « Communication ».

« Permanence du Maire et des Adjointes », vous souhaitez les rencontrer, consultez le planning de présence.

Images défilantes présentant les futures manifestations qui concernent Darvault ou la communauté de communes du « Pays de Nemours ».

Pour les parents et les enfants nous avons mis à disposition les menus de la cantine.

« Vous avez la parole » : nouveauté qui vous permet un lien direct avec le conseil municipal.

« S'inscrire et recevoir la lettre d'information » : vous permet d'avoir directement dans votre messagerie diverses informations « ex : une alerte de la préfecture »

« Accueil de loisirs » tous les renseignements nécessaires : téléphone, mail ...

Darvault Infos est accessible ici et dans la rubrique « Communication ».

L'agenda est consultable aussi à partir de la rubrique « Vie pratique ».

Salle des fêtes : il est possible de consulter ses disponibilités et de faire une pré-réservation en ligne que vous devrez confirmer en mairie dans les 7 jours.

« Album photos » : les manifestations, les sorties, le centre de loisirs, ...

« Actualités » complètent le défilé d'images.

Massage et bien être

Nathalie, Praticienne en Santé Bien-être, vous accueille à Darvault, en son cabinet, ou se déplace à votre domicile pour votre confort et votre bien-être. Un massage personnel issu de la synthèse de différentes techniques apprises vous est proposé.

Contact:

Nathalie Bravard, 7 Allée du Château
77140 DARVAULT, Tél 06 42 99 41 50
bravardnathalie@gmail.com
Site web: www.bienetrebn.jimdo.com.
Tarifs et présentations des prestations.



Jeunesse et sports

Pour fêter le début des vacances nous organisons une sortie jeunes le samedi 4 juillet 2015 :

Départ 12H00 devant l'école pour la BASE DE LOISIRS DE BUTHIERS et de nouvelles activités. Plus d'informations ultérieurement.

Programme :

- 1/ Simulateur de Glisse : les jeunes vont pouvoir s'initier à la pratique du bodyboard, wakeboard, surf, bouées ou ski.
 - 2/ Escalade : initiation (voies et blocs) dans une salle de 1200 m2 avec le plus haut toit d'Europe
 - 3/ Piscine extérieure à 27° avec 7 nouveaux toboggans : détente après l'effort.
- Prévoir le pique-nique, tenue de sport et maillot de bain. Retour prévu vers 19H30.

Commission fleurissement

Vous pouvez vous inscrire uniquement en mairie (et non par téléphone) à partir du mois de mai et jusqu'au 20 juin 2015. La commission fleurissement passera noter votre jardin la première semaine de Juillet.

CCAS

Lors de la réunion plénière du CCAS de mars 2015 au cours de laquelle le budget primitif a été adopté, il a été décidé : De reconduire l'allocation veuvage à hauteur de 275 €. De maintenir l'aide aux colonies de vacances à raison de 4 € par jour et par enfant dans la limite de 20 jours par an. Les membres du CCAS sont à votre disposition pour vous informer de vos droits, vous accompagner et vous soutenir selon vos besoins.